



FORMATION BOTANIQUE

CYCLE 3 PRÉSENTIEL 2022-2023

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

À l'issue du cycle 3, les étudiants seront capables :

- ✿ de décrire la reproduction sexuée des plantes inférieures et supérieures ;
- ✿ de mettre en œuvre une méthodologie sûre de détermination des plantes à l'aide de différentes flores en usage ;
- ✿ de déterminer les plantes en fonction de leur écologie, type de sols, conditions stationnelles, types de milieu (friches, forêts, milieux humides clos et ouverts, milieux calcaires, pelouses, champs cultivés, tourbières, ...);
- ✿ de réaliser un inventaire botanique professionnel ;

PROGRAMME

Botanique théorique et appliquée Utilisation d'une flore de détermination - TP de détermination florale - Reproduction des Plantes inférieures et supérieures - Sorties botaniques et floristique en forêts en région parisienne - Flore urbaine parisienne

Plantes et toxicité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux, ateliers de reconnaissance de plantes fraîches ; atelier d'observation et caractérisation d'échantillons végétaux ; sorties de botanique appliquée sur le terrain et de floristique ; jeux pédagogiques, quiz ou questionnaires.

TARIFS (hors stage)

FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
750 €	900 €

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à tout étudiant ayant suivi le cursus de cycle 2 de formation en Botanique. Elle est accessible aux personnes en situation de handicap. **Nous contacter** pour assurer l'adaptation des modalités pédagogiques.

PRÉREQUIS

Niveau de cycle 2 de cette formation

DURÉE / CALENDRIER

56 h en centre et en sorties qui s'organisent hors examens en 10 week-ends répartis de septembre à juin selon le planning établi.

Au printemps, **6 jours de stage** d'apprentissage sur le terrain complètent cette formation. Stage facultatif à temps plein en résidentiel hors région parisienne qui fait l'objet d'un descriptif dédié.

Examens en fin de cycle, une journée début juillet. Session de rattrapage en septembre.

VALIDATION / EVALUATION

Diplôme supérieur de l'École des Plantes de Paris option Botanique obtenu à l'issue de la validation des examens écrits de fin d'année, sur l'ensemble des modules de cycle 3.

Passage des examens obligatoire pour les élèves dont la formation est financée.

Un **travail personnel de recherche plus approfondi**, donnant lieu à la rédaction d'un mémoire de l'École des Plantes de Paris et présenté devant un jury peut être réalisé en fin de cursus. La validation de ce travail **facultatif** donne lieu à une **mention complémentaire sur le Diplôme**.

POUR S'INSCRIRE

Dossiers d'inscription enregistrés de janvier à juin pour une rentrée en septembre.

École des Plantes de Paris

22 rue Henri Regnault
75014 Paris

☎ 01 40 33 48 93

✉ secretariat@ecoledesplantes.fr

